

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 78 (1990)

Heft: 1

Artikel: Femmes à l'Uni : semi-victoire au Parlement

Autor: Cossy, Catherine

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-279257>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



un débat. Avec quelques thèmes prioritaires, comme la drogue, la prostitution, le sida, le travail des femmes, la formation, la violence, la technologie génétique, la politique d'asile... Quant à la réflexion interne au groupe, elle ne se limite pas aux sujets traités au Parlement.

Pas facile d'éviter l'intégration tout en travaillant dans le système. Cet exercice de corde raide est souvent mal compris par les féministes opposées au parlementarisme. Mais les femmes de la FRAP ont une position très claire : elles font partie du mouvement, en défendent les idées au mieux de leurs possibilités, mais ne prétendent pas le représenter. « De toute façon, la fragmentation du mouvement zurichois rend illusoire une véritable représentativité. »

Les contacts avec les associations traditionnelles sont quasi inexistantes, mais une alliance se vérifie sur certains points, comme sur la question du service du feu (cf. article en page Suisse actuelles). Et Christine Goll se déclare plus intéressée par la problématique de l'égalité que mes interlocutrices du Frauenzentrum. Elle souhaite aussi que la FRAP puisse collaborer avec les bureaux cantonal et communal chargés de l'égalité.

Silvia Ricci Lempen

A Lucerne aussi

La FRAP n'est pas la seule organisation à s'être lancée dans l'aventure d'une liste de femmes en Suisse alémanique : à Lucerne aussi, une liste féminine a mis, l'automne dernier, de la couleur dans la grisaille politique.

On s'acheminait vers l'élection tacite d'un nouveau membre du gouvernement cantonal lucernois : le candidat radical, dont le parti avait « droit » au siège, avait reçu le soutien des autres partis établis. C'était sans compter avec la Liste indépendante des femmes, la FUL, qui a lancé la candidature d'Andrea Z'Graggen. Après une campagne politique pleine de fantaisie, la candidate empêchée de tourner en rond récoltait le 28 octobre dernier un tiers de voix. Plus qu'un succès d'estime. La Liste indépendante des femmes ne se considère pas comme un parti, même si deux représentantes siègent au Grand Conseil lucernois et deux autres au Parlement de la ville de Lucerne. « Le parti comme institution politique est dépassé », explique une des membres. La FUL n'a ni présidente, ni comité, pas d'assemblée des déléguées ou de programme. Seulement des réunions bi-mensuelles, où les participantes sont prêtes à discuter tous les thèmes d'actualité, comme celui par exemple d'une candidature au gouvernement. Car les femmes de la FUL, si elles critiquent les structures politiques en-croûtées, veulent mettre leur grain de sel partout. (cco)

Femmes à l'Uni: semi-victoire au Parlement

Le mouvement pour la promotion des femmes à l'université, conduit par l'antenne zurichoise de l'association Femmes Féminisme Recherche, s'inscrit lui aussi dans l'actuel courant de renouvellement du féminisme sur les bords de la Limmat. Ses militantes viennent d'obtenir que la question soit débattue au Grand Conseil.

À la fin novembre, le gouvernement a été chargé d'établir un rapport sur les moyens d'améliorer la représentation des femmes à l'université, en particulier au sommet de la hiérarchie. Car Zurich ne fait pas exception, comptant 2,9 % de femmes professeurs (moyenne suisse 2,2 %). La décision a été emportée grâce à la solidarité des femmes, qui à l'exception de deux, ont soutenu le postulat déposé par une députée verte, même contre l'avis de leur parti. Irène Meier, l'auteure du postulat, a rappelé que le nombre de femmes occupant une chaire n'est pas seulement une question de temps, comme l'avait répondu le gouvernement. Comment expliquer sinon que le nombre des femmes professeurs stagne, alors que la proportion des étudiantes et des assistantes est en constante augmentation. Elle réclame notamment que soient revus les critères d'engagement, calqués sur les expériences faites par les hommes.



Emilie Kempin-Spyri, première femme juriste de Suisse, a été une des premières étudiantes de l'Université de Zurich.

Le gouvernement et les partis bourgeois étaient farouchement opposés à ce qu'ils ont appelé « une discrimination à l'envers ». Les femmes n'ont pas besoin de mesures spéciales de promotion, seules les qualifications comptent. Le débat a volé parfois bien bas, certains messieurs osant encore déclarer que « la place de la femme est à la maison ». Un député UDC a même perdu le contrôle, gesticulant et hurlant qu'une femme n'a qu'à se contenter des cadeaux qu'on lui fait et qu'il n'était pas question de faire quoi que ce soit pour des « Emanzen » (termes péjoratifs désignant des femmes réclamant l'émancipation).

Un deuxième postulat, demandant sous forme déguisée l'introduction de Women Studies à l'Université de Zurich, n'a malheureusement pas passé la rampe. Il est toutefois intéressant de remarquer que la section zurichoise de l'association Femmes Féminisme Recherche, dont fait partie l'auteure du postulat Irène Meier, avait fait un imposant travail de « lobby » en faveur des deux postulats. Les médias et diverses associations avaient été alertés et informés sur l'importance des revendications.

Catherine Cossy